

2023-04/08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-trois, le 3 avril

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de
François CAVALLIER, maire

Présents : François CAVALLIER, Jacques BERENGER, Jean-Luc ANTONINI, Jean-Christophe BERTIN, Christiane TANZI, Corine GUIGNON, Pascale AUGUET-OTTAVY, Aurélie COURANT, Sandrine BUIRON, Céline PELLISSIER, Philippe VERCHER, Karine CACHELEUX, Jean-Christophe CHAUTARD, Michel REZK, Pascal MONTLAHUC, Cécile AUTRAN

Absents excusés : Isabelle DERBES (pouvoir à François CAVALLIER), Sara SUSINI (pouvoir à Jacques BERENGER), Laurent DENIS (pouvoir à Jean-Christophe BERTIN), Marie MEYER (pouvoir à Jean-Luc ANTONINI), Timothée KOENIG (pouvoir à Karine CACHELEUX), Nicolas BAGNIS (pouvoir à Christiane TANZI)

Absents : néant

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET OTTAVY

PRESENTS : **16** VOTANTS : **22**

**DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL AU TITRE DU
DISPOSITIF « NOS TERRITOIRES D'ABORD »**

(Annule et remplace la DCM N°2022-01/006 du 24 janvier 2022)

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il convient de prendre une nouvelle délibération au titre du dispositif « Nos territoires d'abord » afin de solliciter une subvention régionale pour le projet de construction du futur groupe scolaire.

Il rappelle que ce fonds a pour vocation de soutenir le financement d'opérations visant, entre autres, à l'aménagement d'espaces communaux et à la création d'équipement socio culturels ou scolaires.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire propose de solliciter de la Région la subvention la plus élevée possible pour aider au financement des travaux de construction du nouveau groupe scolaire qui devrait être situé au quartier Bas Tire Bœuf pour un montant de 6 355 200 € HT.

Le conseil ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter la subvention la plus élevée possible à la Région au titre du dispositif « Nos territoires d'abord » conformément au plan de financement ci-joint.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire



Secrétaire de séance

